



Communiqué de presse – mardi 13 septembre 2011

Plus importante des 5000 associations de Nantes en termes d'effectifs, forte de ses 1800 membres, A la nantaise annonce le lancement d'une étude juridique pour permettre à ses membres de participer au capital du FC Nantes et d'être représentés au sein du futur Conseil d'Administration du club. Cette étude sera pilotée par les juristes du Conseil Stratégique de Développement de l'association : Jérôme Kerviche (avocat en droit des sociétés), Afif M'Shangama (avocat en droit du sport), Jean-Pierre Clavier (professeur à la faculté de droit de l'Université de Nantes, directeur de l'Institut de recherche en droit privé), Michel Taupier (ancien bâtonnier du barreau de Nantes), Yannick Guin (professeur émérite à la faculté de droit, conseiller municipal de la Ville de Nantes, vice-président de Nantes Métropole).

Par l'intermédiaire de la fondation européenne Supporters Direct, soutenue par l'UEFA afin de promouvoir les projets d'actionnariat populaire, les juristes d'A la nantaise travailleront en collaboration avec un réseau d'avocats coordonné par le cabinet Cleary Gottlieb Steen and Hamilton LLP, qui rassemble plus d'un millier de juristes dans l'ensemble des pays membres de l'UEFA (présence notamment à Londres, Frankfort, Paris, Bruxelles, Moscou...), avec des équipes spécialisées dans le droit du sport. A la nantaise souhaite réaliser le premier projet d'actionnariat populaire du football professionnel français afin de promouvoir le Pacte Arribas, charte éthique de l'association gravant dans le marbre les principes qui ont fait le succès et la très forte notoriété du FC Nantes.

Attachée à l'ancrage local du club et faisant confiance à la jeunesse, A la nantaise s'appuiera sur l'investissement de cinq étudiants de l'IUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) de Nantes. Avec la collaboration des enseignants de l'institut, ce collectif d'étudiants se consacrera durant six mois à la réalisation d'une étude de faisabilité afin de démontrer dans quelle mesure ce qui fonctionne à l'étranger est transposable en France, à Nantes.

A la nantaise participe ainsi activement au projet lancé par la fondation Supporters Direct Europe et l'UEFA qui vise à réaliser un guide sur la mise en oeuvre de projets d'actionnariat populaire dans le football, avec une publication dans 22 pays européens. Cette initiative a fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Commission Européenne, celle-ci souhaitant promouvoir activement les projets innovants pour une gouvernance responsable et durable des clubs professionnels de football.

L'association convie tous les chefs d'entreprise régionaux à prendre part à la deuxième réunion du Club Entreprises A la nantaise dans les salons du stade Marcel Saupin, mis à disposition par la Ville de Nantes. En présence d'anciens dirigeants du FCN (Jean-René Toumelin, Alain Florès...) et de personnalités du tissu économique local (Patrick Guénet, Jean-Luc Cadio...), cette réunion se déroulera le mardi 20 septembre à 18h30.

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

BP 40219 44002 NANTES CEDEX 1
06.11.66.58.47 - info@asso-alanantaise.com

www.asso-alanantaise.com